

ces ou de savoir tirer profit des occasions qui nous sont offertes.

Le gouvernement et les Canadiens ne devraient pas considérer l'aménagement de l'usine marémotrice comme une initiative de la région atlantique. Il s'agit d'une entreprise nationale à laquelle devrait s'intéresser tout le Canada. A mon avis, l'aménagement des chutes Churchill au Labrador et l'utilisation de la force des marées de la baie de Fundy sont deux entreprises qui doivent fournir, de pair, l'électricité à l'Amérique du Nord. Un réseau mixte d'électricité s'approvisionnant à ces sources dépasserait les besoins du Canada. Nous aurions un excédent d'électricité à vendre aux États-Unis.

On n'a pas à craindre que le marché soit saturé, puisque les besoins en électricité de la Nouvelle-Angleterre et de New-York doublent tous les dix ans. A mon avis, l'une des raisons essentielles d'accélérer l'aménagement de l'usine marémotrice, c'est que les centrales nucléaires et thermiques doivent être alimentées à l'uranium, au charbon, au pétrole ou au gaz. Or, ce sont des ressources non renouvelables. Si nous voulons améliorer l'ensemble du niveau de vie des Canadiens, évitons de gaspiller nos ressources. Comme notre société moderne a besoin de plus en plus d'énergie, c'est tout simplement gaspiller que de ne pas capter ces marées puissantes, initiative qui pourrait amener l'âge d'or de l'essor industriel dans les provinces atlantiques.

• (3.30 p.m.)

Il y a un instant à peine, j'ai mentionné l'Office d'expansion économique de la région atlantique. Il faut absolument que le gouvernement libéral actuel renonce à tout sectarisme pour mettre à la disposition de cette Commission des crédits appropriés à l'ampleur des problèmes auxquels ont à faire face les provinces atlantiques. Cette Commission, créée par un gouvernement conservateur, ne fonctionne que depuis avril 1963. En quatre ans, elle a fait tout ce qu'il lui était possible de faire, compte tenu des ressources financières limitées que le gouvernement fédéral a mises à sa disposition. Initialement le gouvernement fédéral devait y investir des fonds importants, répartis sur une période de dix ans. Cette mesure devait stimuler l'investissement privé.

C'est ce qui s'est passé dans le cas d'Expo '67. Le gouvernement fédéral y a fait un investissement massif de capitaux, ce qui a encouragé les investissements d'autres pays et du secteur privé. Nous avions espéré qu'il en aurait été de même dans les provinces atlantiques. Toutefois, lorsque le gouvernement a changé en 1963, une nouvelle loi a modifié la conception initiale de ce programme et ce n'est qu'un crédit de 100 millions de dollars

qui a été alloué, au début, pour améliorer les conditions dans cette immense région que l'on désigne sous le nom de provinces atlantiques. Plus tard, un nouveau crédit de 50 millions de dollars a été voté, auquel est venu s'ajouter ensuite un crédit d'investissement spécial de 30 millions de dollars pour la construction de routes, totalisant ainsi les ressources de la Commission à quelque 180 millions de dollars.

Or, que dit-on dans le discours du trône de l'Office d'expansion économique de la région atlantique? Voici:

Le gouvernement prendra aussi des mesures spéciales dans certaines régions désignées où le capital humain n'est pas suffisamment utilisé. Il redoublera d'effort partout où il a déjà connu des succès ces dernières années. Le Parlement sera donc invité à augmenter le budget du programme destiné à stimuler le développement régional afin d'en étendre la portée. L'œuvre de l'Office d'expansion économique de la région atlantique, en vue de favoriser le développement industriel de cette région, continuera d'être encouragée.

C'est parfait.

Mais, monsieur l'Orateur, que voyons-nous dans les prévisions budgétaires de cette année? A la page 508 du Livre bleu, un crédit de 33 millions de dollars est affecté à l'Office à titre d'aide pour le financement de programmes et d'entreprises, tandis que 14 millions de dollars seront votés à titre de contribution fédérale pour défrayer un programme de grand-routes en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve et dans l'Île du Prince-Édouard. Cela représente une dépense totale de 47 millions de dollars. Ce n'est pas assez, monsieur l'Orateur.

N'y a-t-il personne au sein du gouvernement actuel qui se rende compte de l'immensité de la région où ces crédits doivent être répartis ou de l'ampleur des problèmes économiques auxquels ont à faire face les habitants des provinces atlantiques? C'est en comparant les crédits attribués au développement des provinces atlantiques avec les dépenses administratives du gouvernement, par exemple, que nous commençons à nous rendre compte que l'on se soucie peu de nos problèmes. Ainsi, en 1963, le gouvernement a dépensé en frais administratifs généraux un milliard de dollars pour son personnel et ses locaux. Ces frais ont atteint l'année dernière 1,325 millions de dollars, ce qui représente une augmentation inouïe de 30 p. 100. Personne ne connaît la raison de cette étonnante augmentation. Il n'y a apparemment personne, au sein du gouvernement, pour estimer que le Parlement et les contribuables canadiens sont en droit de recevoir des explications détaillées à ce sujet. Mais lorsque nous demandons des crédits d'un milliard de dollars qui serviraient au développement de la région atlantique, seraient répartis sur une période de 10 ans et affectés à des entreprises qui rapporteraient